Renouvellement Adhésion Repar'Toi-Même – 2019

Chers adhérents,

Vous nous avez fait confiance en 2016,2017 ou en 2018 et avez adhéré à REPAR’TOI-MÊME.

Nous avons effectué ensemble plus de 300 réparations diverses et variées.

Vos adhésions ont permis d’acheter une partie du matériel de réparation, d’équiper notre local de BEAUSSAIS SUR MER-PLOUBALAY et de payer les frais inhérents à cette activité, dont les consommables et les primes d’assurance.

Nous espérons que vous renouvellerez votre adhésion pour 2019 afin que votre association continue de se développer et participe davantage à l’amélioration de l’environnement et la réduction des déchets.

N’oubliez pas que vous bénéficiez gratuitement avec votre association non seulement d’une aide à la réparation avec les conseils de spécialistes, mais aussi d’atelier thématiques gratuits (vélo, électricité, collage…).

Je vous remercie de votre participation et je profite de l’occasion pour vous présenter les vœux de toute l’équipe de REPAR’TOI-MËME pour la nouvelle année 2019 au cours de laquelle on devrait voir de nouvelles transformations.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d’adhésion pour l’année 2019 à imprimer, remplir et retourner avec le montant de la cotisation (15 €) à :

1) Répar’Toi-même, Mairie de 22750 St Jacut de la mer

2) Ou bien directement à notre trésorier :

François WILLIAMS, 1, rue de la Lande Moisan  SAINT-CAST 22780.

https://ssl.gstatic.com/ui/v1/icons/mail/images/cleardot.gif3) Le déposer à l’une de nos permanences :

Tous les premiers mardis du mois de 18 à 20 h

BEAUSSAIS SUR MER 2 Rte de DINAN

Tous les deuxièmes samedis du mois de 9 à 12 h au café associatif de TRELAT

Tous les vendredis de 16 à 18 h au magasin Lery-Merlin de PLEURTUIT .

Cordialement.